

Electro-hypersensible, Nadine fuit les ondes

Nadine T. souffre du syndrome d'électro-hypersensibilité. Allergique aux ondes renvoyées par les téléphones sans fil, la WiFi, et tout appareil électrique, elle cherche sa place dans un monde obsédé par la connectivité.

Une cuisine, sur les murs de laquelle ont été punaisées des cartes postales envoyées du monde entier, donnant à voir une collection de plages ensoleillées. Devant la fenêtre, un tissu clair tamise la lumière de cette belle journée de printemps. A droite, un dessin fraîchement peint. Une salle de bain au fond. Un chauffage aux câbles blindés est le seul engin électrique. A gauche, un matelas gonflable est posé contre le mur. « Le soir, je pousse la table pour poser le matelas par terre et dormir », explique Nadine T. « Je vis ici, dans 15 m², 24 heures sur 24. »

« J'AVAIS UNE BELLE VIE »

Nadine T. vit bien loin du monde promu par les publicités télévisées et vantant l'hyperconnectivité de téléphones high-tech toujours plus performants. Electro-hypersensible depuis quelques années [lire encadré ci-dessous], cette femme de 58 ans vit, ou plutôt « survit », retranchée dans une maison louée du côté de La Chapelle-de-Brain, seule. Le lieu est calfeutré : des tissus brevetés par l'armée suisse recouvrent les ouvertures. Les murs de pierre épais de 70 cm « me protègent des ondes de

l'antenne relais d'Avessac, qui est située à 5 km ».

« Le syndrome a été diagnostiqué en 2011. Je suis électro-hypersensible, ça signifie que je suis intolérante aux champs électromagnétiques », explique Nadine T. « Je vous assure, j'avais une belle vie : je travaillais, j'avais plein d'amis, je voyageais », explique Nadine T., comme si elle s'excusait d'avoir dû quitter sa vie d'avant pour se cacher des ondes. Son dernier voyage remonte à 2011, quand elle a rendu visite à son fils qui vit à La Réunion. « Dans l'avion ça a été. Mais là-bas, j'ai souffert des antennes-relais. »

« Ça peut arriver à tout le monde », déplore-t-elle. Les contacts avec d'autres EHS (électro-hypersensibles) qui, comme elle, ont dû s'adapter à cette maladie qui peut toucher tout le monde, l'aident à surmonter l'épreuve. « Je connais un jeune qui a dû fêter ses vingt ans à la bougie, seul. » Aujourd'hui, Nadine T. vit retranchée, et ne sort plus sans son détecteur d'ondes, qui lui permet de surveiller les fluctuations des ondes invisibles.

UN TISSU PROTECTEUR

« Si je sors de chez moi sans



Nadine T., chez elle, avec un détecteur d'ondes dont elle ne se sépare jamais quand elle sort de chez elle.

être recouvert du tissu, je crame », explique-t-elle, même si un détecteur à ondes lui permet de savoir où elle met les pieds et d'éviter les pièges. Elle sort malgré tout deux fois par jour marcher le long des marais de Gannedel. Elle recouvre son corps et sa tête de ce tissu qui est un mélange de cuivre, d'argent et de coton, acheté sur internet par son fils. « Je me lève le matin, mais pour faire quoi ? » Déclarée inapte au travail, elle occupe ses journées comme elle le peut. Il n'y a pas grand-chose à faire pour lutter contre ce mal, si ce n'est se cacher et fuir les ondes. Sa cuisine est comme

une bulle protectrice, où elle lit trois à quatre heures par jour. La nuit, elle s'aide de bougies pour lire. Elle sort marcher le temps que la machine à laver fonctionne. Depuis deux ans, Nadine T. se reconstruit dans son « oasis ». Malgré tout, une fois par mois, à bord de sa voiture « blindée » dont les ouvertures sont recouvertes du précieux tissu, elle sort faire ses courses dans un petit commerce du coin en évitant les heures de grande fréquentation. « Une fois, je me suis trompée et je me suis retrouvée dans les rayons avec des enfants sortant de l'école, dont beaucoup

avaient leur téléphone portable : ça m'a fait beaucoup de mal ! » De temps en temps elle papote avec un voisin. La médiathèque la plus proche est équipée d'un téléphone sans fil, lui interdisant l'accès : « La bibliothécaire sort m'apporter des livres. » Prisonnière de son mal, elle voit peu de monde. « Je préfère l'hiver à l'été, je suis moins tentée de sortir », déplore-t-elle. Elle reçoit depuis peu des cours de peinture à domicile. Ses petits-enfants lui rendent visite une fois par mois, et le programme est immuable : après le repas, Nadine T. effectue la même balade quotidienne qui la mène

près des marais. « Je ne me voyais pas vivre ma vie de grand-mère ainsi », avoue-t-elle en lâchant une larme. Depuis peu, elle est contrainte à une nouvelle activité : son oasis est vendu le 30 juin, elle doit trouver un nouveau foyer, à l'abri des ondes, dans un pays où les zones blanches se font rares. « Je me suis reconstruite dans le Pays de Redon, j'espère pouvoir y rester. »

Emmanuel Blumstein

► Nadine T. lance un appel pour trouver un nouveau logement, merci de contacter la rédaction.

« Personne ne s'intéresse à nous »

Originaire du pays de Lorient, Nadine T. s'installe à Larmor-Plage en 2010. Elle est très vite victime d'insomnies, de problèmes de concentration, d'acouphène. Elle ressent des brûlures et a l'impression d'avoir en permanence « la tête dans le brouillard, tout le temps ». Elle développe jusqu'à une vingtaine de symptômes en même temps. On la croit dépressive. Un jour, elle prend connaissance dans la presse d'une communication du CRIREM (centre d'information indépendant sur les rayonnements électromagnétiques), qui la conseille et l'éclaire sur son mal. Grâce à l'association Robin des toits, elle découvre le pot aux roses : trois antennes-relais camouflées dans de fausses cheminées, sur le toit d'un immeuble voisin situé à 150 mètres. « Trop tard : j'avais déjà basculé dans l'électrosensibilité. Je brûlais de partout. » Intolérante à l'électricité, au flux internet, aux téléphones portables, à la WiFi, elle quitte son emploi. « Fini les restos, le cinéma, les sorties, la plage. » En 2011, le professeur Dominique Belpomme, spécialiste de la question, diagnostique son mal, re-



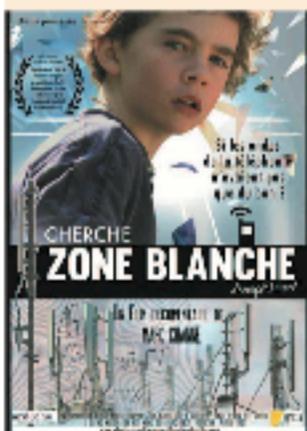
Chez elle, Nadine T. occupe son temps comme elle le peut : lecture, dessin, mais aussi visionnage de films, rendu possible grâce à un rétro-projecteur portable que son fils lui a acheté sur internet.

connu comme invalidant en 2012. Commence une période d'errance. « On est bien nulle part », explique celle qui a erré pendant un an entre la Bretagne et la Dordogne. Elle reste un temps dans la forêt de Poitiers, loin des ondes, dormant parfois à même le sol. « Je vous assure qu'à 56 ans, ça fait bizarre. » Elle est réconfortée par des électro-sensibles qui, avec le temps, s'organisent en réseau. Elle trouve un point de chute à La Chapelle-de-Brain, et espère qu'un traitement soit

inventé pour la guérir. « Je voudrais juste pousser un cri de colère contre les médecins qui nous laissent sur le bord de la route. Personne ne s'intéresse à nous. » Six médecins du Pays de Redon refusent de la voir, repoussant ses « exigences ». « Je demande juste qu'ils coupent leur portable, la WiFi et le téléphone sans fil. L'un d'entre eux m'a répondu, sur le ton de la blague : « Dans ce cas, allez donc à l'hôpital de Redon ! On nous laisse crever. »

E.B.

A SAVOIR



Film. Tourné en 2012, le documentaire « Cherche zone blanche désespérément » réalisé par Marc Kharne, se penche sur le cas de personnes électro-hypersensibles, partout dans le monde. Avec une question : faut-il aménager une zone blanche pour accueillir ces malades qui sont de plus en plus nombreux.

Organismes et associations. Plusieurs organismes et associations sont venues en aide à Nadine T. Elle cite le CRIREM (centre d'information indépendant sur les rayonnements électromagnétiques), Robin des toits, l'association Priartem (Pour rassembler, informer et agir sur les risques liés aux technologies électromagnétiques), etc.

Un scientifique redoute « un fléau de santé publique majeur »

Le 11 février, le professeur Dominique Belpomme, spécialiste et militant pour défendre les malades atteints d'électro-sensibilité, a donné une conférence « Pour la reconnaissance de l'électrosensibilité » à l'Assemblée nationale, en présence de Laurence Abeille, députée à l'Assemblée nationale et de Michèle Rivasi, députée européenne. Il met en avant l'augmentation exponentielle de l'équipement domestique en matériel électrique tout au long du XXI^e siècle puis du XX^e siècle : radio, télévision, ordinateur, téléphonie sans fil, WiFi, etc. (1) Les personnes victimes d'hyper-sensibilité peuvent « commencer par être sensible à des radio fréquences et devenir intolérant aux champs électromagnétiques de basse ou extrêmement basse fréquence. » Le médecin explique que les raisons de cette intolérance sont « inconnues ». « Aujourd'hui, entre 2 et 10 % de la population européenne est électro-hypersensible. Il est évident que les prévisions sont de 50 % dans les 50 années qui viennent. Nous sommes à la veille d'un fléau de santé publique majeur. »



Sur plus de 1 200 cas diagnostiqués par ses soins, le professeur Dominique Belpomme explique que les femmes sont plus touchées (68 %). Risques encourus par ce syndrome d'hypersensibilité : des pathologies du type Alzheimer, Parkinson, la sclérose en plaques, etc. Un livre rédigé par des scientifiques du monde entier, intitulé « Les nouveaux parias », doit paraître en 2017 et collecter les avancées de la science dans ce domaine.

► (1) Cette vidéo est visible sur Youtube en tapant : « électro-sensibilité à l'Assemblée ».

SENSIBLE AUX ONDES : SA VIE EST UN ENFER



Les électro-hypersensibles sont des personnes qui souffrent de la présence invisible d'ondes dégagées par les antennes-relais téléphoniques, le WiFi, les téléphones sans fil, etc. De plus en plus d'individus semblent touchés par ce phénomène, comme Nadine T. Lire p.2